

**DOSSIER 1 - COMPTES DE GROUPE**

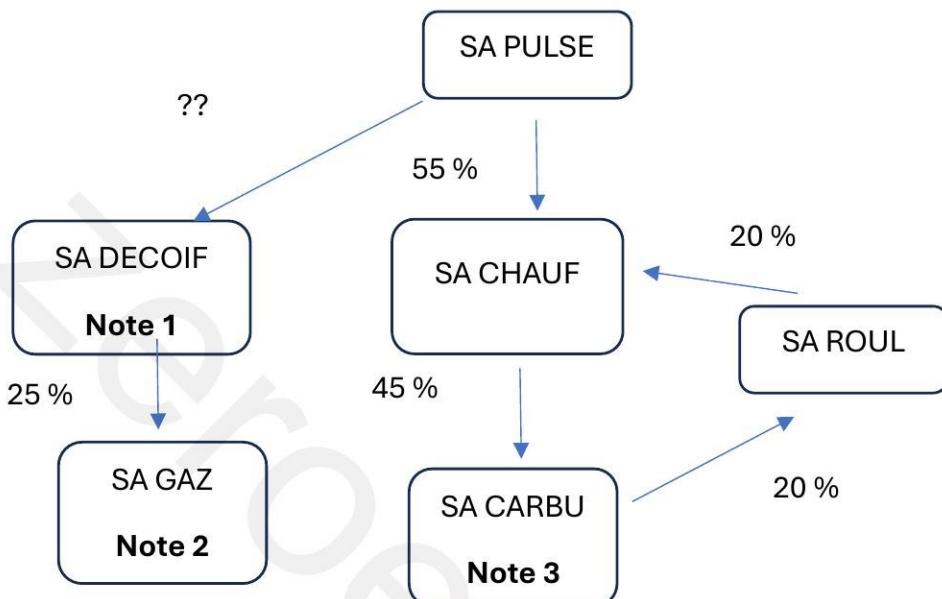
Pour tout le sujet, le taux d'IS à retenir est de 25%. (impot diff)

Le groupe PUSLE, en pleine croissance, est devenu en quelques années l'un des leaders dans la recherche, le développement et la conception de batterie à forte capacité de durée pour différents marchés tels que l'automobile, l'aéronautique ou encore le spatial.

Sous l'impulsion de divers investisseurs et de fonds privés, le groupe s'est implanté en Europe et prévoit de se développer en Asie. Le groupe établit des comptes consolidés au **31.12** (Date de consolidation) de chaque année depuis maintenant trois exercices **selon le référentiel IAS/IFRS**.

*Travail à faire, à partir des annexes 1.1 à 1.3 :*

1. À l'aide de **l'annexe 1**, en vous appuyant sur le **référentiel IAS/IFRS**, présenter sous la forme d'un tableau synthétique le périmètre de consolidation du groupe PULSE. Le tableau mettra en évidence pour chaque filiale :
  - (a) le pourcentage de contrôle ;
  - (b) la nature du contrôle ;
  - (c) la méthode de consolidation ;
  - (d) le pourcentage d'intérêt des propriétaires de la société ;
  - (e) la participation ne donnant pas le contrôle.
2. À l'aide de **l'annexe 2**, présenter les écritures comptables qui semblent nécessaires au 31/12/N. Les retraitements doivent être justifiés (3 lignes au maximum par retraitement). Les calculs seront détaillés de préférence sous forme de tableaux pour chaque opération :
  - (a) Provision pour grosse réparation ;
  - (b) Dividende versé ;
  - (c) Refacturation inter-sociétés ;
  - (d) Cession d'un actif.
3. A l'aide de **l'annexe 3** relative à la prise de participation dans la SA DECOIF
  - (a) Déterminer la juste valeur des actifs et passifs identifiables puis enregistrer les écritures au 31/12/N concernant les écarts d'évaluation.
  - (b) Déterminer le goodwill lié à l'acquisition des titres par la SA PULSE puis enregistrer les écritures de consolidation.
  - (c) Indiquer l'éventuelle durée d'amortissement et la règle de dépréciation concernant le goodwill.
  - (d) Présenter le tableau de partage des capitaux propres de la SA DECOIF puis enregistrer au journal de consolidation du bilan au 31/12/N l'écriture correspondante.

**ANNEXES DOSSIER 1****Annexe 1.1 - Organigramme du groupe (clôture N)**

Les pourcentages figurant sur l'organigramme correspondent aux pourcentages directs de détention de participation.

**Note 1 :** Le capital de la SA DECOIF est composé de 100 000 actions (1 € par action) dont 20 000 à droit de vote double. 50 % des droits à vote doubles sont détenus par la SA PULSE (ainsi que 55 000 actions ordinaires). Un emprunt obligataire convertible en action a été émis en N-2 selon les conditions suivantes : 100 000 obligations remboursables au pair (10 €) convertibles selon la parité 10 obligations pour 1 action. La SA PULSE détient 30 % des obligations émises.

**Note 2 :** La SA DECOIF a conclu un accord avec les 4 autres associés de la SA GAZ prévoyant que les décisions sont prises à l'unanimité des associés. Les sociétés détiennent un droit direct sur les actifs et une obligation direct sur les passifs.

Activité conjointe = Contrôle direct sur les actifs et obligations directes sur les passifs = (Quote-parts des actifs et passifs = similaire à la méthode IP en ANC)

Co-entreprise = On détient UNIQUEMENT une quote-part de l'actif net (Actif – Dettes) = Similaire à la MEE.

**Note 3 :** La SA CHAUF nomme depuis trois exercices l'ensemble des membres du conseil d'administration de la SA CARBU. La SA CHAUF est détenue par 7 associés dont un seul (en dehors de la SA PULSE) détient 30 % de participation. Tous les autres ont moins de 10 % de participation. M. PULSE est administrateur dans la SA ROUL.

**Annexe 1.2 - Opérations réalisées par le groupe (clôture N)****a) Provision pour grosse réparation**

La SA PULSE a investi dans un robot de chirurgie innovant pour 500 000 € HT le 1er juillet N-1. Ce robot se décompose en une structure connectée (durée de vie 10 ans) et d'un « cerveau IA » d'une valeur de 100 000 € (durée de vie 6 ans). L'ensemble du robot nécessite d'après le détail constructeur, un gros entretien tous les 5 ans pour 60 000 €. La société PULSE a activé le bien pour 500 000 € et a constaté une provision de dépenses d'entretien. La méthode du groupe considère cet entretien comme un composant.

**b) Dividende versé**

La SA CARBU a versé en N un dividende à la SA CHAUF d'un montant de 300 000 €.

**c) Refacturation inter-sociétés**

La société PULSE refacture des prestations administratives (gestion comptable, RH, IT...) à la SA GAZ. Ses ventes de l'exercice s'élèvent à 250 000 HT (TVA au taux normal). La SA GAZ n'a pas été réglée de 40 % des prestations facturées par la SA PUSLE.

**d) Cession d'un actif**

La société CHAUF a cédé à la société PULSE le 01/01/N-1 pour 210 000 € (Prix cession) une machine qu'elle avait acquise 240 000 € (Prix d'acquisition) au 01/01/N-2 et amortie sur une durée de six ans en linéaire. La société PULSE a décidé de pratiquer un amortissement linéaire sur les années restant à amortir. Les deux sociétés sont intégrées globalement.

**Annexe 1.3 - Informations sur la société SA DECOIF**

La SA PULSE a acquis 65 % (pourcentage d'intérêt) de la SA DECOIF le 01/04/N-2 pour un prix de 600 000 €. Les frais d'acquisition en sus se sont élevés à 10 000 €.

**Bilan de la SA DECOIF au 01/04/N-2 (montant en €).**

<b>Actif</b>	<b>Montant net</b>	<b>Passif</b>	<b>Montant</b>
<b>Actif immobilisé</b>		<b>Capitaux propres</b>	
Matériel industriel	500 000	Capital	100 000
Titres de participations (SA GAZ)	25 000	Report à nouveau	(50 000)
<b>Actif circulant</b>		<b>Dettes</b>	
Créances clients	20 000	Emprunt obligataire	700 000
Disponibilités	255 000	Dettes fournisseurs	50 000
<b>Total</b>	<b>800 000</b>	<b>Total</b>	<b>800 000</b>

Chiffrage à la suite d'une expertise réalisée sur les postes suivants en valeurs d'utilité :

- Un brevet développé en interne et non comptabilisé : 800 000 €. Ce brevet ne peut faire l'objet d'une cession indépendamment de l'entreprise. Aucun amortissement n'est attendue pour ce sujet.
- Matériel industriel : 1 000 000 € (durée de vie résiduelle : 10 ans).
- Les engagements de retraites sont estimés à 200 000 €.
- Les autres éléments ne font l'objet d'aucune modification.

L'objectif de la prise de participation dans la SA DECOIF était de permettre au groupe PULSE d'exploiter les nombreux brevets et d'éliminer un concurrent. Ces brevets présentent une durée d'utilisation limitée, mais celle-ci ne peut pas être précisément déterminée compte tenu de leur grand nombre.

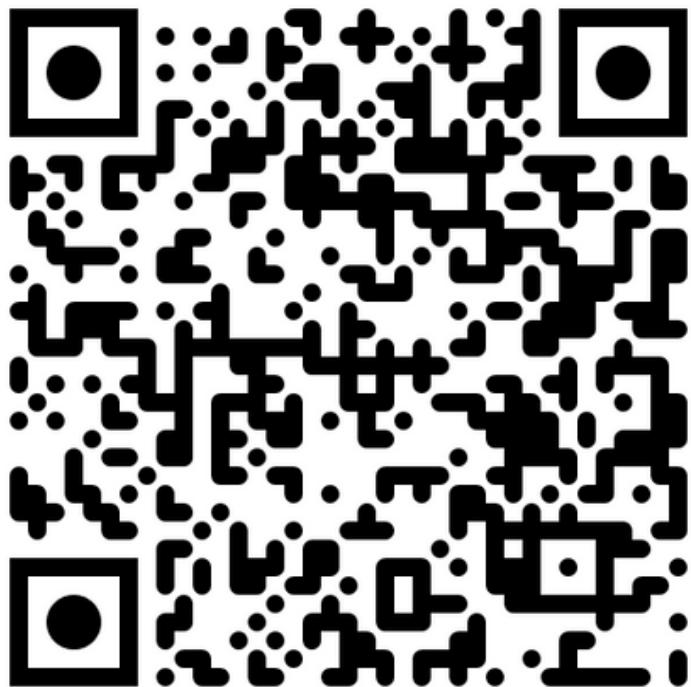
La société PULSE a décidé de comptabiliser le goodwill selon la norme IFRS 3 révisé. Elle a retenu la méthode par extrapolation du coût. On retiendra une décote de 5 %.

**Montant des capitaux propres après retraitements internes – SA DECOIF au 31/12/N**

Capitaux propres	
Capital	300 000
Réserves	400 000
Résultat	20 000



# Groupe Whatsapp DSCG



Retrouvez du contenu gratuit  
des fiches, des lives, une communauté

 ZEROENCOMPTA

Rejoindre la formation intensive  
des cours, des vidéos , 40 heures en lives, des exercices

